N° 11-621-MIF au catalogue — N° 066
ISSN : 1707-0511
ISBN : 978-0-662-07925-5

Analyse en bref

Tendances de l'emploi dans l'administration publique centrale : un profil selon la géographie

par Katarzyna Naczk

Division des institutions publiques
Immeuble R.-H. Coats, 20e étage, Ottawa, K1A 0T6

Téléphone : 1-800-263-1136

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Tendances de l'emploi dans l'administration publique centrale : un profil selon la géographie

Katarzyna Naczk

Comité de revue : Catherine Boies, Peter Elliott, John Flanders, Penny Hope-Ross and Christel LePetit (Statistique Canada), Ruth Martin (Agence de la fonction publique du Canada), Gordon Cousineau et Charles Tardiff (Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada)

Rédacteur : Christian Houle

Rédacteur en chef : Yvan Gervais

Production : Debi Soucy

Janvier 2008

N° 11-621-MIF2008066 au catalogue
ISSN : 1707-0511
ISBN : 978-0-662-07925-5
Fréquence : hors série
Ottawa

Pour obtenir de plus amples renseignements :
Service national de renseignements : 1-800-263-1136
Demandes par courriel : analysisinbrief-analyseenbref@statcan.ca

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada
© Ministre de l'Industrie, 2008

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

2008-03493/

Tendances de l'emploi dans l'administration publique centrale : un profil selon la géographie

Katarzyna Naczk, Division des institutions publiques

Résumé

La présente étude est la troisième d'une série[1] visant à cerner de quelle façon a évolué depuis les 11 dernières années l'emploi dans la fonction publique au Canada, en accordant une attention toute particulière à l'administration publique centrale (APC), laquelle englobe environ 178 000 fonctionnaires fédéraux dont l'employeur est le Conseil du Trésor.

Les deux premières études ont démontré que l'effectif de l'APC est plus modeste qu'il l'a déjà été et que sa composition s'est adaptée à notre époque. Actuellement, les employés de l'APC occupent des emplois plus axés sur le savoir qu'il y a onze ans, il y a proportionnellement plus de femmes, et la moyenne d'âge de ces travailleurs et travailleuses est à la hausse.

La présente étude a démontré que dans l'ensemble du Canada, le nombre total d'emplois dans l'APC a chuté de 5,6 %, passant d'un peu plus de 188 000 employés en 1995, à presque 178 000 en 2006. La plupart des provinces et des territoires comptaient moins d'employés de l'APC en 2006.

La Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve-et-Labrador et la Colombie-Britannique ont affiché les diminutions les plus importantes, chaque province subissant une perte de plus de 2 000 employés au cours de cette période. L'emploi dans l'APC a augmenté dans seulement deux provinces : l'Île-du-Prince-Édouard et l'Ontario. D'autre part, le nombre d'employés de l'APC à l'extérieur du Canada est demeuré pratiquement inchangé.

L'augmentation de l'Ontario peut s'expliquer entièrement par l'augmentation de l'emploi de l'APC dans les limites de la région de la capitale nationale (RCN), dont font partie les villes d'Ottawa et de Gatineau de même que les communautés urbaines et rurales qui les entourent et où plusieurs institutions fédérales ont leur siège. En 2006, la RCN comptait un peu plus de 75 700 employés de l'APC, en hausse de 20,4 % par rapport à 1995, soit le taux de croissance le plus rapide de toutes les régions au pays.

Aux fins de la présente étude, on considère que certaines catégories professionnelles relèvent du domaine du savoir. Parmi ces catégories, mentionnons : scientifique et professionnelle, systèmes informatiques, programmes et administration, direction, administration et agents du service extérieur.

En 2006, les travailleurs du savoir représentaient 57,8 % de l'effectif de l'APC, en hausse par rapport au milieu des années 1990 où cette proportion n'était que de 41,1 %.

Entre 1995 et 2006, les 10 provinces ont connu une augmentation du nombre de travailleurs du savoir et une diminution du nombre de travailleurs dont l'emploi est moins axé sur le savoir.

---

1. Pour les deux premières études, voir Katarzyna Naczk, « Tendances de l'emploi dans la fonction publique fédérale », *Analyse en bref*, produit n° 11-621-XIF au catalogue de Statistique Canada, mars 2007, http://www.statcan.ca/francais/research/11-621-MIF/11-621-MIF2007053.htm (site consulté le 5 juillet 2007) et « L'emploi et les femmes dans l'administration publique centrale (fédérale) », *Analyse en bref*, produit n° 11-621-XIF au catalogue de Statistique Canada, mars 2007, http://www.statcan.ca/francais/research/11-621-MIF/11-621-MIF2007061.htm (site consulté le 5 septembre 2007).

En 1995, aucune des régions du Canada, sauf la RCN, n'employait une majorité d'employés de l'APC dans des catégories d'emplois axés sur le savoir. En 2006, ces employés constituaient la majorité à l'Île-du-Prince-Édouard, au Québec, en Ontario, au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et à Nunavut.

En 2006, la RCN et les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut étaient les seules régions où la majorité des employés de l'APC étaient âgés de moins de 45 ans.

L'administration publique centrale : différente du gouvernement fédéral.

En 2006, l'effectif de l'Administration publique centrale (APC) représentait 46,7 % de l'ensemble de l'effectif de tout le gouvernement fédéral. Cependant, à la différence de l'ensemble du gouvernement fédéral, l'APC exclut les membres réguliers, les agents de police spéciaux et les membres civils de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), les membres réguliers et les réservistes des Forces armées canadiennes, les organisations classées « Non commerciales et autres » ainsi que les employés des agences distinctes comme l'Agence du revenu du Canada, qui ont tous une répartition géographique différente de celle de l'APC.

Les renseignements détaillés sur les caractéristiques telles que le sexe, les occupations (pour les regroupements des emplois selon les cat_ories axés sur le savoir ou moins axés sur le savoir) et le lieu de travail sont disponibles auprès de Statistic_e Canada pour les employés de l'APC, mais non pour tous les employés du gouvernement fédéral.

La différence entre ces deux entités est davantage mise en évidence par la proportion d'employés travaillant dans les limites de la région de la capitale nationale (RCN). En mars 2006, 42,6 % de l'effectif de l'APC travaillait dans la RCN, alors que l'ensemble du gouvernement fédéral ne comptait que 29,5 % de ses employés dans cette région pour le même mois.

Ces résultats démontrent que, de par la nature des services découlant de leurs responsabilités, les agences et les organisations fédérales qui ne sont pas classées selon les normes de l'APC utilisées dans le cadre de la présente étude, maintiennent habituellement une plus grande proportion d'employés ailleurs au Canada. Par exemple, l'Agence des services frontaliers du Canada emploie des agents à chaque poste de douane, en plus des ports et des aéroports.

Par conséquent, l'analyse de la répartition géographique des employés de l'APC ne peut être généralisée pour la totalité du gouvernement fédéral. Les conclusions de la présente étude, en particulier le mouvement de centralisation, doivent être limitées à l'APC.

À des fins de comparaison et de transparence, la présente étude a analysé les tendances générales, provinciales et territoriales de l'emploi au cours de la dernière décennie dans l'ensemble de l'administration fédérale générale, c'est-à-dire l'APC, plus d'autres employés du gouvernement fédéral, y compris la Gendarmerie royale du Canada (GRC), les organisations classées « Non commerciales et autres » (comme la Société Radio-Canada et la Librairie du Parlement) et les Forces armées canadiennes, de même que les agences distinctes (comme l'Agence du revenu du Canada et l'Office national de l'énergie).

D'après les résultats de cette comparaison, même si l'emploi au sein du gouvernement fédéral a récemment amorcé une remontée, le nombre d'employés était légèrement plus modeste en 2006 qu'il l'était en 1995. De plus, huit des dix provinces ont suivi la même tendance de l'emploi, d'abord vers le bas, puis vers le haut, au sein de l'ensemble du gouvernement fédéral au cours de cette période de onze ans.

L'Île-du-Prince-Édouard, le Québec, l'Ontario et l'Alberta ont connu une augmentation générale de leur effectif au gouvernement fédéral entre 1995 et 2006. Cette augmentation de l'emploi dans l'administration fédérale générale en Alberta et au Québec constitue un renversement des tendances observées à l'APC.

Par contre, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador ont connu les plus grandes diminutions d'effectifs, tant dans l'ensemble du gouvernement fédéral qu'à l'APC.

Dans l'ensemble du gouvernement fédéral et à l'APC, l'augmentation de l'emploi dans la RCN a expliqué la plus grande partie de l'augmentation de l'emploi dans la province de l'Ontario.

L'emploi dans l'administration publique centrale (APC) a fléchi puis a rebondi dans toutes les provinces, sauf à Terre-Neuve-et-Labrador.

Entre 1995 et 2006, l'emploi dans l'APC a suivi une tendance vers le bas, puis vers le haut[2]. C'est-à-dire qu'au cours de cette période de onze ans, le nombre total de ce groupe d'employés a diminué, puis a grimpé de nouveau. Globalement, l'emploi à l'APC a chuté de 5,6 %, passant d'un peu plus de 188 000 employés en 1995, à presque 178 000 en 2006.

Entre 1995 et 2006, la presque totalité des dix provinces a suivi une tendance similaire en ce qui concerne l'emploi dans l'administration publique centrale. Cependant, Terre-Neuve-et-Labrador a enregistré une diminution année après année ; des changements plus modestes ont toutefois été constatés après l'an 2000. La plupart des provinces et des territoires, y compris le Nunavut, comptaient moins d'employés de l'APC en 2006 qu'en 1995. L'emploi de l'APC a été en hausse dans seulement deux provinces : l'Île-du-Prince-Édouard et l'Ontario.

L'augmentation nette de 117 employés de l'APC à l'Île-du-Prince-Édouard pendant la période d'étude est liée principalement à l'augmentation de l'emploi dans un ministère fédéral.

Les plus grandes diminutions se sont produites en Nouvelle-Écosse, en Colombie-Britannique et à Terre-Neuve-et-Labrador, chaque province enregistrant une perte de plus 2 000 employés de l'APC entre 1995 et 2006. En nombres absolus, le fléchissement de l'emploi à Terre-Neuve-et-Labrador n'a pas été le plus élevé du pays, mais cette province a enregistré la plus grande réduction relative, la baisse atteignant 39,8 %. L'emploi de l'APC dans cette province est passé d'un peu plus de 5 400 employés en 1995 à tout près de 3 300 en 2006.

En nombres absolus, la plus grande augmentation d'emplois de l'APC s'est produite en Ontario où le nombre est passé à près de 76 000 en 2006, soit une hausse de 2 300.

La proportion des emplois de l'APC en Ontario, au Québec et à l'Île-du-Prince-Édouard a augmenté entre 1995 et 2006, alors que la proportion pour les autres provinces et le Yukon a diminué. La proportion de l'Ontario est passée de 39,0 % à 42,6 %, alors que celle du Québec a augmenté, passant de 22,9 % à 23,7 %. L'Île-du-Prince-Édouard a connu une augmentation marginale de 0,1 point de pourcentage s'additionnant au niveau de 1,0 % enregistré en 1995.

Pour les Territoires du Nord-Ouest incluant le Nunavut et pour l'extérieur du Canada, le nombre des employés de l'APC est demeuré stable au cours de la période.

---

2. Pour de plus amples renseignements concernant la tendance de l'emploi vers le bas, puis vers le haut de l'APC et plus d'analyse selon les professions ou le sexe, voir Katarzyna Naczk, « Tendances de l'emploi dans la fonction publique », *Analyse en bref*, produit n° 11-621 au catalogue de Statistique Canada, mars 2007, http://www.statcan.ca/francais/research/11-621-MIF/11-621-MIF2007053.htm (site consulté le 7 juillet 2007), et « L'emploi et les femmes dans l'administration publique centrale (fédérale) », *Analyse en bref*, produite n° 11-621 au catalogue de Statistique Canada, septembre 2007, http://www.statcan.ca/francais/research/11-621-MIF/11-621-MIF2007061.htm (site consulté le 5 septembre 2007).

Tableau 1 Employés de l'APC selon la province ou le territoire, 1995 et 2006

	1995	2006	Variation
	nombre		pourcentage
Terre-Neuve-et-Labrador	5 437	3 273	-39,8
Île-du-Prince-Édouard	1 829	1 946	6,4
Nouvelle-Écosse	12 026	9 363	-22,1
Nouveau-Brunswick	7 161	6 154	-14,1
Québec	43 184	42 090	- 2,5
Ontario	73 462	75 762	3,1
Manitoba	7 716	6 942	-10,0
Saskatchewan	5 362	4 611	-14,0
Alberta	11 330	9 431	-16,8
Colombie-Britannique	17 746	15 498	-12,7
Yukon	717	293	-59,1
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut[1]	829	811	-2,2
Hors Canada	1 474	1 493	1,3
Total	188 273	177 667	-5,6

1. Les données des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut ne peuvent être séparées avant 1999.

Source : Statistique Canada, totalisations spéciales, Division des institutions publiques.

L'augmentation du nombre d'employés de l'APC en Ontario : entièrement dans la région de la capitale nationale

L'augmentation de l'effectif de l'APC en Ontario s'explique entièrement par l'augmentation de l'effectif de l'APC dans la RCN. En 2006, la RCN comptait un peu plus de 75 700 employés de l'APC, soit une augmentation de 20,4 % par rapport à 1995, le taux de croissance le plus rapide de toutes les régions au pays.

Environ sept travailleurs sur dix de l'APC en Ontario avaient un travail dans la partie ontarienne de la RCN en 2006. En comparaison, environ cinq travailleurs sur dix de l'APC au Québec travaillaient dans la partie québécoise de la RCN.

Si on exclut la RCN, le Québec et l'Ontario ont connu une diminution d'environ 20 % du nombre de travailleurs de l'APC entre 1995 et 2006.

Tableau 2 Employés de l'APC, région de la capitale nationale, Québec et Ontario, 1995 et 2006

	1995	2006	Variation
	nombre		pourcentage
Région de la capitale nationale (RCN)	62 923	75 734	20,4
RCN—Section du Québec (Gatineau)	17 524	21 472	22,5
RCN—Section de l'Ontario (Ottawa)	45 399	54 262	19,5
Québec sans la RCN	25 660	20 618	-19,6
Ontario sans la RCN	28 063	21 500	-23,4

Source : Statistique Canada, totalisations spéciales, Division des institutions publiques.

Entre 1995 et 2006, la proportion du nombre d'employés de l'APC travaillant dans les limites de la région de la capitale nationale a augmenté chaque année. La RCN comptait 33,4 % d'employés de l'APC en 1995 alors qu'en 2006, cette proportion avait augmenté à 42,6 %.

Graphique 1 La proportion des employés de l'APC dans la région de la capitale nationale continue d'augmenter

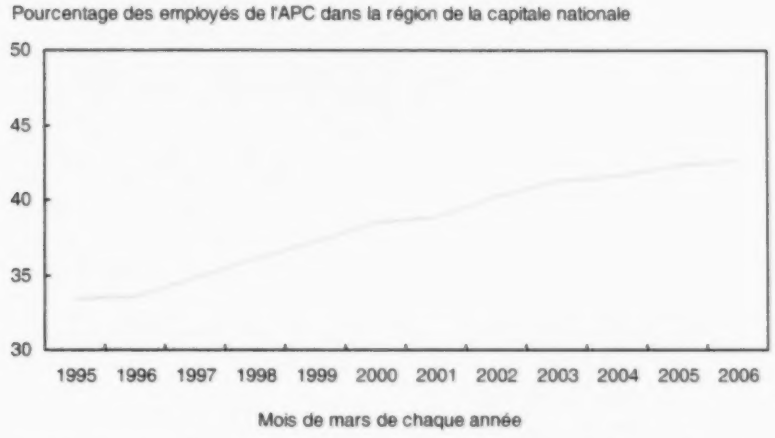

Source : Statistique Canada, totalisations spéciales, Division des institutions publiques.

L'emploi axé sur le savoir a augmenté dans toutes les provinces

À n'en pas douter, la nouvelle économie a eu une incidence sur l'emploi de l'APC dans toutes les provinces. Le nombre de travailleurs du savoir dans l'APC a augmenté d'un bout à l'autre du Canada, sauf au Yukon, entre 1995 et 2006. Réciproquement, le nombre de travailleurs de l'APC dont l'emploi est moins axé sur le savoir a diminué dans toutes les provinces, sans exception.

En 1995, aucune région du Canada, à l'exception de la RCN, ne comptait une majorité de son effectif de l'APC dans des catégories professionnelles axées sur le savoir. En 2006, les travailleurs du savoir au sein de l'APC étaient en majorité à l'Île-du-Prince-Édouard, au Québec, en Ontario, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, y compris le Nunavut.

L'augmentation relative la plus importante du nombre de travailleurs du savoir de l'APC s'est produite en Ontario, en raison de l'incidence du changement de l'emploi dans la RCN. Le nombre d'employés de l'APC dans les professions axées sur le savoir a augmenté de près de 15 500 ou de 45,5 %. L'augmentation relative la moins importante, c'est-à-dire un gain de 1,1 %, ou 14 employés de plus, s'est produite à Terre-Neuve-et-Labrador.

Tableau 3 Employés de l'APC occupant des emplois axés sur le savoir selon la province ou le territoire, 1995 et 2006

	1995		2006	
	nombre	pourcentage[2]	nombre	pourcentage[2]
Terre-Neuve-et-Labrador	1 294	23,8	1 308	40,0
Île-du-Prince-Édouard	810	44,3	1 201	61,7
Nouvelle-Écosse	2 984	24,8	3 376	36,1
Nouveau-Brunswick	2 180	30,4	2 611	42,4
Québec	21 213	49,1	27 048	64,3
Ontario	34 040	46,3	49 516	65,4
Manitoba	2 705	35,1	3 359	48,4
Saskatchewan	1 814	33,8	2 074	45,0
Alberta	3 341	29,5	3 798	40,3
Colombie-Britannique	5 207	29,3	6 290	40,6
Yukon	299	41,7	168	57,3
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut[1]	253	30,5	479	59,1
Hors Canada	1 166	79,1	1 471	98,5
Total	**77 306**	**41,1**	**102 699**	**57,8**

Note : La somme du nombre d'employés axés sur le savoir et de ceux moins axés sur le savoir ne coïncide pas avec le nombre total d'employés du tableau 1 à cause de la catégorie « non classifiés » (voir la section "Sources de données et méthodes").

1. Les données des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut ne peuvent être séparées avant 1999.
2. Ce pourcentage représente la proportion des employés axés sur le savoir par rapport à l'ensemble des employés de la région géographique.

Source : Statistique Canada, totalisations spéciales, Division des institutions publiques.

Les professions axées sur le savoir expliquent plus de la moitié de l'augmentation de l'emploi dans la RCN

L'évolution vers une main-d'œuvre axée sur le savoir dans l'APC explique environ la moitié de l'augmentation du nombre d'employés de l'APC dans la RCN. L'autre moitié de l'augmentation du nombre d'employés pourrait être le résultat des modifications dans la répartition provinciale des emplois de l'APC pour d'autres raisons.

Le nombre d'employés de l'APC dans des professions axées sur le savoir au sein de la RCN a augmenté d'environ 21 200 entre 1995 et 2006, alors qu'ailleurs au Canada, ce nombre n'a

augmenté que d'environ 4 200. En 1995, les employés dont l'emploi est axé sur le savoir, dans la RCN, représentaient 47,2 % de tous les travailleurs du savoir de l'APC. En 2006, ce taux avait augmenté pour atteindre 56,2 %.

Sous l'hypothèse selon laquelle cette proportion d'emplois axés sur le savoir est conservée constante, on peut démontrer[3] qu'environ 12 000 des 21 200 employés axés sur le savoir supplémentaires de la RCN ont été embauchés comme résultat direct de l'évolution de la main-d'œuvre qui est passée de moins axée sur le savoir à des catégories plus axées sur le savoir.

Si, d'un côté il y a eu une augmentation du nombre de travailleurs dont l'emploi est axé sur le savoir dans la RCN, il y a eu d'un autre côté une importante diminution du nombre de travailleurs dont l'emploi est moins axé sur le savoir. La diminution du nombre d'employés de l'APC dans des postes moins axés sur le savoir dans la RCN était de 36,2 %, une proportion plus grande que la diminution de 33,6 % dans l'ensemble de l'APC au Canada pour les emplois moins axés sur le savoir. Entre 1995 et 2006, le nombre d'employés de l'APC dans les professions moins axées sur le savoir au sein de la RCN a chuté de près de 9 200.

Tableau 4 Employés de l'APC dans la région de la capitale nationale selon la catégorie de profession, 1995 et 2006

		1995		2006	
		nombre	proportion dans cette catégorie d'emploi (en pourcentage)	nombre	proportion dans cette catégorie d'emploi (en pourcentage)
Axés sur le savoir	**Région de la capitale nationale**	36 511	58,0	57 748	76,3
	Section du Québec (Gatineau)	11 654	66,5	17 475	81,4
	Section de l'Ontario (Ottawa)	24 857	54,8	40 273	74,2
Moins axés sur le savoir	**Région de la capitale nationale**	25 362	40,3	16 189	21,4
	Section du Québec (Gatineau)	5 619	32,1	3 471	16,2
	Section de l'Ontario (Ottawa)	19 743	43,5	12 718	23,4

Note : La somme du nombre d'employés axés sur le savoir et de ceux moins axés sur le savoir ne coïncide pas avec le nombre total d'employés du tableau 1 à cause de la catégorie « non classifiés » (voir la section Sources de données et méthodes).

Source : Statistique Canada, totalisations spéciales, Division des institutions publiques.

3. Une technique analytique peut être utilisée pour déterminer la proportion théorique de l'emploi expliquée par l'évolution vers une main-d'œuvre axée sur le savoir : l'analyse « shift-share ». Pour l'explication technique, voir J. Esteban, dans son étude de 1972 : « A reinterpretation of shift-share analysis », *Regional and Urban Economics*, vol. 2, p. 249 à 261.

Moins d'employés moins axés sur le savoir dans toutes les provinces

Dans toutes les provinces, l'effet de la nouvelle économie s'est aussi fait sentir dans l'emploi moins axé sur le savoir au sein de l'APC. Entre 1995 et 2006, le nombre de travailleurs y occupant des emplois moins axés sur le savoir a diminué dans toutes les provinces du Canada, sans exception.

Les professions moins axées sur le savoir à l'extérieur du Canada ont pratiquement disparu au cours de la période. Un grand nombre de postes dans des catégories moins axées sur le savoir ont été reclassés dans des catégories professionnelles axées sur le savoir.

L'APC a perdu un grand nombre d'emplois au Yukon entre 1995 et 2006. Cependant, en 2003, un groupe de responsabilités de compétence provinciale a été transféré du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien au gouvernement du Yukon, une opération appelée cession. Les programmes de gestion des terres et des ressources et leur financement ont été cédés au gouvernement territorial et les employés du gouvernement fédéral sont devenus des employés du gouvernement du Yukon. Ainsi, le Yukon semblait avoir perdu la plus grande partie de ses emplois moins axés sur le savoir au cours de cette période. Cependant, à la suite de la cession, les emplois eux-mêmes n'avaient pas disparu, à la différence des provinces.

Parmi les provinces, la plus grande diminution relative dans les emplois de l'APC moins axés sur le savoir s'est produite à Terre-Neuve-et-Labrador : la moitié de ces emplois de l'APC ayant disparu. Les autres provinces ont connu une diminution relative se situant entre 25 % et 35 %.

Entre 1995 et 2006, toutes les provinces ont enregistré des augmentations du nombre de travailleurs de l'APC occupant des emplois axés sur le savoir et une diminution du nombre de travailleurs occupant des emplois moins axés sur le savoir. Cependant, il continue d'y avoir une majorité d'employés occupant des postes moins axés sur le savoir dans six des dix provinces.

Tableau 5 Employés de l'APC occupant un emploi moins axé sur le savoir selon la province ou le territoire, 1995 et 2006

	1995		2006	
	nombre	pourcentage[2]	nombre	pourcentage[2]
Terre-Neuve-et-Labrador	4 007	73,7	1 900	58,1
Île-du-Prince-Édouard	958	52,4	619	31,8
Nouvelle-Écosse	8 838	73,5	5 868	62,7
Nouveau-Brunswick	4 836	67,5	3 441	55,9
Québec	21 026	48,7	13 879	33,0
Ontario	37 579	51,2	24 362	32,2
Manitoba	4 779	61,9	3 418	49,2
Saskatchewan	3 369	62,8	2 404	52,1
Alberta	7 620	67,3	5 406	57,3
Colombie-Britannique	12 028	67,8	8 889	57,4
Yukon	410	57,2	121	41,3
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut[1]	561	67,7	325	40,1
Hors Canada	300	20,4	8	0,5
Total	**106 311**	**56,5**	**70 640**	**39,8**

Note : La somme du nombre d'employés axés sur le savoir et de ceux moins axés sur le savoir ne coïncide pas avec le nombre total d'employés du tableau 1 à cause de la catégorie « non classifiés » (voir la section Sources de données et méthodes).

1. Les données des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut ne peuvent être séparées avant 1999.
2. Ce pourcentage représente la proportion des employés moins axés sur le savoir par rapport à l'ensemble des employés de la région géographique.

Source : Statistique Canada, totalisations spéciales, Division des institutions publiques.

Les femmes en majorité dans l'APC dans la plupart des provinces

La proportion de femmes à l'emploi de l'APC a augmenté entre 1995 et 2006. En 2006, les femmes étaient plus nombreuses que les hommes au sein de l'APC dans tout le Canada et dans la plupart des provinces. L'augmentation de la proportion de femmes est grandement attribuable à une diminution du nombre d'hommes, plutôt qu'à une augmentation importante du nombre de travailleuses, puisque le nombre total d'employés a chuté au cours de la période.

Les employés de l'APC à l'extérieur du Canada et en Colombie-Britannique, à Terre-Neuve-et-Labrador et en Nouvelle-Écosse sont encore majoritairement des hommes. Cependant, la proportion de femmes à l'emploi de l'APC a augmenté dans toutes les régions entre 1995 et 2006.

L'effectif de l'APC au Yukon affichait la plus grande proportion de femmes en 2006; celles-ci représentaient 63,1 % des employés, comparativement à 52,2 %, en 1995.

Tableau 6 Nombre de femmes employées par l'APC selon la province ou le territoire, 1995 et 2006

	1995		2006	
	nombre	pourcentage[2]	nombre	pourcentage[2]
Terre-Neuve-et-Labrador	1 773	32,6	1 367	41,8
Île-du-Prince-Édouard	901	49,3	1 215	62,4
Nouvelle-Écosse	4 125	34,3	3 939	42,1
Nouveau-Brunswick	3 189	44,5	3 335	54,2
Québec	20 854	48,3	23 171	55,1
Ontario	35 669	48,6	42 484	56,1
Manitoba	3 637	47,1	3 948	56,9
Saskatchewan	2 577	48,1	2 518	54,6
Alberta	5 202	45,9	5 204	55,2
Colombie-Britannique	7 445	42,0	7 537	48,6
Yukon	374	52,2	185	63,1
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut[1]	360	43,4	468	57,7
Hors Canada	470	31,9	571	38,2
Total	**86 576**	**46,0**	**95 942**	**54,0**

Note : La somme du nombre d'employés de sexe féminin et de ceux de sexe masculin ne coïncide pas avec le nombre total d'employés du tableau 1 à cause de la catégorie « non classifiés » (voir la section Sources de données et méthodes).

1. Les données des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut ne peuvent être séparées avant 1999.
2. Ce pourcentage représente la proportion des employées de sexe féminin par rapport à l'ensemble des employés de la région géographique.

Source : Statistique Canada, totalisations spéciales, Division des institutions publiques.

En 1995, il y avait légèrement plus de femmes que d'hommes à l'emploi de l'APC dans la RCN. En 2006, la majorité des employés de l'APC dans la RCN étaient encore des femmes, leur proportion ayant atteint 56,7 % en 2006, comparativement à 50,1 % en 1995.

Les changements survenus dans la RCN ont eu une grande incidence sur la proportion de travailleuses dans l'APC au Québec en 2006 car la RCN comptait cinq employés de l'APC de cette province sur dix.

Les employés de 45 ans et plus sont en majorité dans toutes les provinces

En 1995, 39,8 % des employés de l'APC étaient âgés de 45 ans et plus. En 2006, cette proportion avait grimpé pour atteindre 52,3 %. L'augmentation du nombre d'employés de l'APC âgés de 45 ans et plus s'est produite dans toutes les provinces et tous les territoires, de même que dans le groupe d'employés à l'extérieur du Canada. En 2006, les employés de l'APC de 45 ans et plus constituaient une majorité dans toutes les provinces.

En revanche, la majorité des employés de l'APC dans la RCN, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut avait moins de 45 ans en 2006.

La grande augmentation du nombre d'employés dans la RCN a eu comme résultat l'émergence d'une main-d'œuvre de l'APC plus jeune, puisque les nouveaux employés sont en général plus jeunes que la main-d'œuvre existante. En conséquence, comparativement à l'ensemble des provinces ou du groupe d'employés à l'extérieur du Canada, la RCN comptait une main-d'œuvre dont la proportion d'employés âgés de 45 ans et plus était la plus faible en 2006; seulement deux territoires affichaient une main d'œuvre plus jeune.

Graphique 2 Les employés de l'APC des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut étaient les plus jeunes en 2006

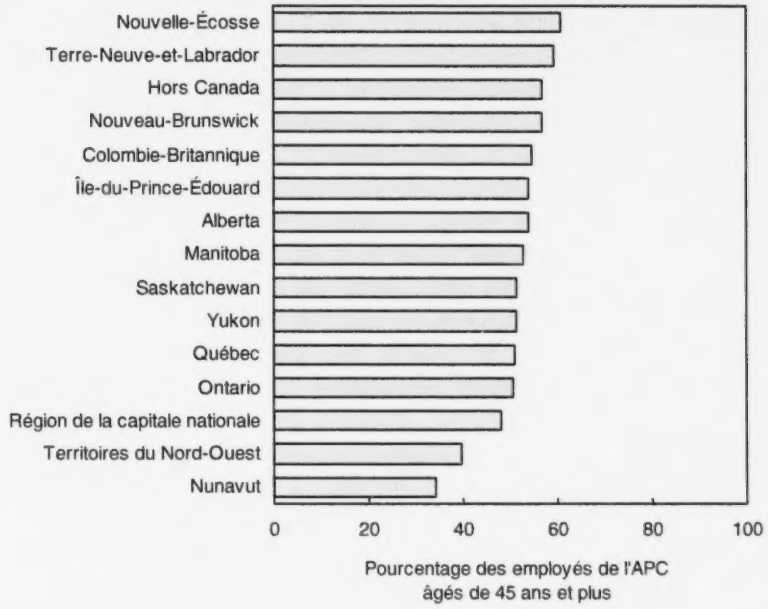

Source : Statistique Canada, totalisations spéciales, Division des institutions publiques.

Entre 1995 et 2006, la province de Terre-Neuve-et-Labrador a enregistré la plus grande augmentation de la proportion de travailleurs de l'APC de 45 ans et plus comparativement au reste du Canada. Cette proportion est passée de 34,9 % à 59,2 %, soit une augmentation de 24,3 points de pourcentage.

De toutes les provinces, l'Ontario a connu la plus faible augmentation de la proportion de travailleurs de l'APC âgés de 45 ans et plus. Sa proportion est passée de 40,3 % à 50,7 %, soit une augmentation de 10,4 points de pourcentage.

Le personnel de l'APC a tendance à être plus âgé que la main-d'oeuvre canadienne en général car la proportion de personnes de 45 ans et plus et plus qui occupent un emploi dans la population en général était juste un peu moins de 39 % en 2006.

Tableau 7 Employés de l'APC âgés de 45 ans et plus selon la province ou le territoire, 1995 et 2006

	Employés âgés de 45 ans et plus	
	1995	2006
	pourcentage[2]	
Terre-Neuve-et-Labrador	34,9	59,2
Île-du-Prince-Édouard	39,2	54,0
Nouvelle-Écosse	41,5	60,8
Nouveau-Brunswick	39,3	56,6
Québec	37,9	50,9
Ontario	40,3	50,7
Manitoba	42,3	52,7
Saskatchewan	38,6	51,4
Alberta	40,4	53,9
Colombie-Britannique	42,2	54,4
Yukon	30,8	51,2
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut[1]	22,4	39,5
Hors Canada	52,8	56,9
Total	**39,8**	**52,3**

1. Les données des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut ne peuvent être séparées avant 1999.
2. Ce pourcentage représente la proportion des employées âgés de 45 ans et plus par rapport à l'ensemble des employés de la région géographique.

Source : Statistique Canada, totalisations spéciales, Division des institutions publiques.

Sources des données et méthodes

L'administration publique centrale fédérale (APC) regroupe le personnel travaillant dans les principaux groupes professionnels de tous les ministères cités aux annexes I et IV de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) ainsi que le personnel ministériel, les sous-ministres, les personnes nommées par le gouverneur en conseil ou par décret, les juges et les étudiants affiliés à ces ministères.

L'APC couvre la presque totalité de l'emploi de la fonction publique fédérale, une fois que les données liées à l'Agence du revenu du Canada et à l'Agence des services frontaliers du Canada sont éliminées du total. La fonction publique fédérale est constituée des ministères et des agences cités aux annexes I, IV et V de la LGFP. Elle ne comprend ni la Gendarmerie royale du Canada, ni les organisations classées « non commerciales et autres », ni les Forces armées canadiennes.

Aux fins de comparaison, les données de l'Agence du revenu du Canada (ARC) ont été éliminées pour les années 1995 à 1999, l'ARC étant devenue une agence distincte en novembre 1999 (connue ensuite sous le nom d'Agence des douanes et du revenu du Canada). Le retrait de l'Agence du revenu du Canada de l'APC s'est traduit par l'élimination de quelque 40 000 employés du fichier. Si l'on n'avait pas exclu ces données, on aurait constaté une baisse du nombre d'employés de l'administration publique centrale entre 1999 et 2000, alors qu'en réalité, il y a eu augmentation de l'effectif. C'est pour des raisons similaires que l'on a retiré les données de l'Agence des services frontaliers du Canada.

Les données sur l'APC et les groupes professionnels proviennent du Fichier des titulaires administré par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). On a utilisé les données du mois de mars de chaque année à l'étude parce qu'elles coïncident avec la fin de l'exercice financier.

Les limites des données se situent surtout au niveau des données manquantes par rapport au sexe, à l'âge et à la classification de la profession des employés. Des données manquaient pour moins de 4 % des enregistrements du fichier, et des techniques d'imputation ont permis de compléter la plus grande partie de l'information. L'analyse de la catégorie professionnelle ne tient pas compte des étudiants et des autres groupes non classés.

Les données concernant l'ensemble de l'emploi au gouvernement fédéral proviennent du Programme de l'emploi dans le secteur public de Statistique Canada.

Région de la capitale nationale

Ottawa, la capitale du Canada, se situe à la frontière de l'Ontario et du Québec, au centre du pays. En 1857, elle est devenue la capitale de la province du Canada, alors colonie britannique. Au XX^{e} siècle, on a créé une région de la capitale plus étendue pour servir de cadre à celle-ci. En 1969, Ottawa et Gatineau (deux villes qui se font face de chaque côté de la rivière des Outaouais) et les collectivités urbaines et rurales qui les entourent ont officiellement été reconnues comme éléments constitutifs de la région de la capitale nationale (RCN). La RCN compte 1,1 million d'habitants et elle est une des régions les plus bilingues du Canada, puisque près d'un demi-million de ses habitants parle anglais et français, selon le Recensement de la population de 2006.

Travailleurs du savoir

Les chercheurs définissent les travailleurs du savoir de bien des façons différentes. La définition adoptée pour la présente étude, inspirée d'une classification proposée par Lavoie et Roy[4], considère que certaines catégories professionnelles relèvent davantage du domaine du savoir que d'autres. Parmi celles-ci, mentionnons la physique, les mathématiques, la chimie, le génie civil et mécanique, la biochimie, la recherche agricole, l'écologie, l'analyse, la programmation, l'économie, la comptabilité, la profession d'avocat et celle d'artiste.

La grande majorité des professions indiquées ci-dessus entrent habituellement dans les catégories professionnelles définies par l'APC : scientifique et professionnel, systèmes informatiques, programmes et administration, direction, administration et agents du service extérieur. De ce fait, dans le présent document, on les considérera comme des catégories de professions du savoir[5].

Les catégories professionnelles faisant moins appel au savoir englobent les catégories du service technique et opérationnel et du soutien administratif de l'APC. Plus précisément, ils comprennent les groupes des commis aux écritures et aux règlements, des secrétaires, des sténographes et des dactylographes, du soutien technique et scientifique, du soutien des sciences sociales, des techniciens généraux, des services correctionnels, des manœuvres et hommes de métier et des services divers.

L'analyse des professions ne tient pas compte des étudiants ni des autres groupes non classés. Ces derniers représentaient moins de 4 % de l'effectif de l'APC entre1995 et 2006.

Gouvernement fédéral

L'emploi a fléchi puis a recommencé à grimper dans la plupart des provinces

À des fins de comparaison et de transparence, la présente étude a analysé les tendances de l'emploi dans l'ensemble du gouvernement fédéral entre 1995 et 2006. On y conclut que le nombre d'employés du gouvernement fédéral a fléchi puis s'est remis à augmenter, subissant au bout du compte, une légère diminution du nombre d'employés en 2006, comparativement à 1995.

En mars 2006, environ 380 700 personnes travaillaient pour le gouvernement fédéral, ce qui représente une légère diminution comparativement à 382 000 en mars 1995. Le nombre d'employés du gouvernement fédéral est tombé à environ 326 500 en mars 1999, mais n'a cependant cessé d'augmenter depuis le début du millénaire. Entre 1999 et 2006, le nombre d'emplois fédéraux a augmenté d'un peu plus de 54 000, ce qui représente un taux de croissance annuelle de 2,2 %.

4. Voir Marie Lavoie et Richard Roy, « Emploi dans l'économie du savoir : un exercice de comptabilité de croissance pour le Canada », Direction générale de la recherche appliquée, Politique stratégique, Développement des ressources humaines Canada, document de travail no R98-8F, 1998.
5. Le groupe des programmes et de l'administration et celui des systèmes informatiques ont été créés pour les besoins de la présente étude. Le Conseil du Trésor a défini ces employés comme appartenant au groupe de l'administration et du service extérieur.

Au cours de la même période, la population canadienne en âge de travailler est passée de 22,6 millions en 1995 à 26,1 millions en 2006, soit une augmentation de près de 15,5 %. Le nombre de Canadiens ayant un emploi a, lui aussi, augmenté de quelque 24,0 %, passant de 13,0 millions en 1995 à environ 16,1 millions en 2006[6].

Graphique 3 Les tendances de l'emploi ont été à la baisse puis ensuite à la hausse dans l'APC et au gouvernement fédéral entre 1995 et 2006

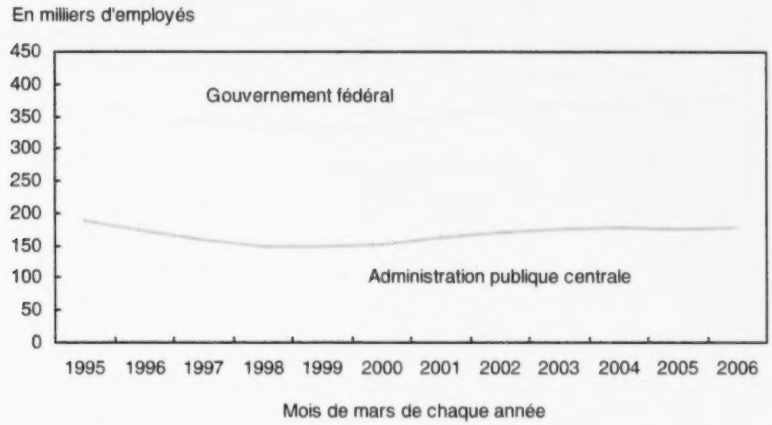

Source : Statistique Canada, totalisations spéciales, Division des institutions publiques.

Entre 1995 et 2006, huit des dix provinces ont suivi la même tendance générale vers le bas, puis vers le haut, de l'emploi au gouvernement fédéral. D'un autre côté, Terre-Neuve-et-Labrador a connu une pente descendante soutenue de l'emploi au gouvernement fédéral, pour se stabiliser après 1999, tandis que l'Île-du-Prince-Édouard a connu une augmentation générale au cours de la même période.

Enregistrant une baisse de presque 550 employés travaillant pour le gouvernement fédéral, l'emploi fédéral au Yukon a chuté de 45,1 % entre 1995 et 2006. En 2003, cependant, un groupe de responsabilités de compétence provinciale a été transféré du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien au gouvernement du Yukon, une opération appelée cession. Les programmes de gestion des terres et des ressources et leur financement ont été cédés au gouvernement territorial et les employés du gouvernement fédéral sont devenus des employés du gouvernement du Yukon. En d'autres mots, la disparition de la plupart des emplois a été purement théorique.

L'Île-du-Prince-Édouard, le Québec, l'Ontario et l'Alberta ont enregistré une augmentation du nombre d'employés travaillant pour le gouvernement fédéral en 2006, comparativement à 1995. Tous les autres territoires et provinces comptaient moins d'employés travaillant pour le gouvernement fédéral à la fin de la période. La Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador ont enregistré les plus grandes diminutions.

La Nouvelle-Écosse comptait à peine plus de 4 400 employés travaillant au gouvernement fédéral de moins en 2006, une diminution de 15,6 % par rapport aux 28 200 de 1995. Terre-Neuve-et-Labrador comptait presque 2 600 employés du gouvernement fédéral de moins comparativement à 1995, une diminution de 26,4 % résultant à 7 200 en 2006 et représentant le taux de diminution le plus important de toutes les provinces.

6. Voir Statistique Canada, CANSIM, tableau 282-0001.

Par contre, entre 1995 et 2006, l'Île-du-Prince-Édouard et l'Ontario ont enregistré le taux d'augmentation le plus élevé en ce qui a trait au nombre d'employés travaillant pour le gouvernement fédéral. L'Île-du-Prince-Édouard comptait presque 600 employés de plus en 2006, soit une augmentation de 19,4 % comparativement aux 3 000 employés du gouvernement fédéral en 1995. Au cours de la même période, l'Ontario connaissait une augmentation de 5,6 % (près de 8 400 employés) atteignant un peu plus de 158 100 employés travaillant au gouvernement fédéral.

Tableau 8 Employés du gouvernement fédéral selon la province ou le territoire, 1995 et 2006

	1995	2006	Variation
	nombre		pourcentage
Terre-Neuve-et-Labrador	9 815	7 219	-26,4
Île-du-Prince-Édouard	3 018	3 602	19,4
Nouvelle-Écosse	28 226	23 821	-15,6
Nouveau-Brunswick	14 694	14 069	-4,3
Québec	76 873	78 345	1,9
Ontario	149 750	158 106	5,6
Manitoba	17 937	16 725	-6,8
Saskatchewan	10 181	9 124	-10,4
Alberta	26 577	27 291	2,7
Colombie-Britannique	38 819	37 158	-4,3
Yukon	991	544	-45,1
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut[1]	1 499	1 436	-4,2
Hors Canada	3 388	3 212	-5,2
Total[2]	381 768	380 652	-0,3

1. Les données des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut ne peuvent être séparées avant 1999.
2. Les données subissent des révisions annuelles. Certains totaux peuvent être légèrement différents si on les compare aux articles publiés auparavant dans cette série.

Source : Statistique Canada, CANSIM, tableau 183-0002.

Du point de vue de la proportion de l'emploi au gouvernement fédéral, c'est en Ontario que se trouve la plus vaste proportion de ces employés. À 39,2 %, l'Ontario enregistrait la proportion la plus élevée d'employés travaillant pour le gouvernement fédéral en 1995. Sa proportion a augmenté pour se fixer à 41,5 % en 2006.

La Nouvelle-Écosse, d'un autre côté, enregistrait la plus grande diminution au cours de la même période. La proportion d'employés du gouvernement fédéral qui travaillaient en Nouvelle-Écosse a diminué, passant de 7,4 % en 1995 à 6,3 % en 2006. À 1,9 % en 2006, la proportion de Terre-Neuve-et-Labrador avait chuté de 0,7 point de pourcentage.

En comparaison, le reste des provinces et des territoires (y compris le Nunavut) ainsi que les groupes à l'extérieur du Canada ont enregistré relativement la même proportion d'employés du gouvernement fédéral en 2006 qu'en 1995, avec une augmentation ou une diminution d'environ 0,4 %.

Les principales différences entre les tendances de l'APC et celles au gouvernement fédéral ont été observées pour le Québec et l'Alberta, où l'évolution de l'emploi a révélé une diminution de l'effectif de l'APC alors qu'elle affichait une augmentation au gouvernement fédéral. De même, les données observées pour la RCN suggèrent une histoire différente lorsqu'elles sont examinées du point de vue du gouvernement fédéral dans son ensemble.

La RCN et le gouvernement fédéral : une part plus modeste que dans l'APC

L'augmentation de la proportion d'employés dans la région de la capitale nationale peut être constatée tant dans l'ensemble du gouvernement fédéral que dans l'APC, bien que la proportion de travailleurs dans cette région soit plus élevée dans l'APC. Plus précisément, la proportion du nombre d'employés de l'APC travaillant dans la RCN a augmenté constamment entre 1995 et 2006. La RCN comptait 33,4 % d'employés de l'APC en 1995 alors qu'en 2006, cette proportion avait atteint 42,6 %.

Pour ce qui est du gouvernement fédéral dans son ensemble, la RCN a atteint le cap des 30.0 % du nombre total d'employés qu'en septembre 2002. En septembre 2006, cette proportion atteignait 31,2 %. En bref, cela signifie que la centralisation semble avoir plus d'ampleur lorsqu'on n'analyse que l'effectif de l'APC.

Graphique 4 La proportion d'employés dans les limites de la région de la capitale nationale continue d'augmenter autant à l'APC qu'au gouvernement fédéral

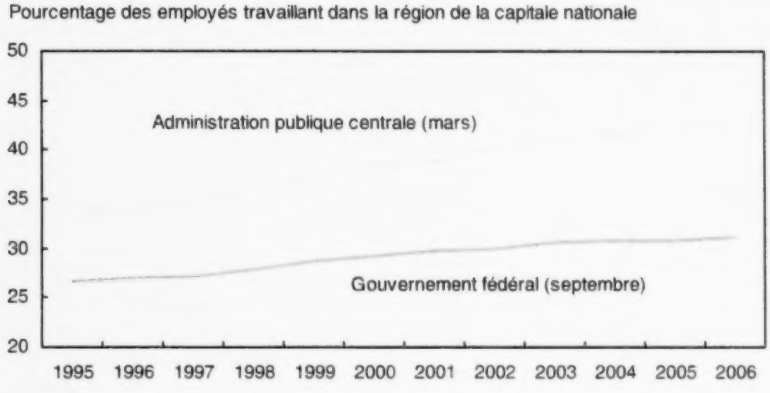

Sources : Statistique Canada, totalisations spéciales, Division des institutions publiques et CANSIM, tableau 183-0003.

Entre 1995 et 2006, l'augmentation du nombre d'employés travaillant pour le gouvernement fédéral au Québec s'explique entièrement par une augmentation du nombre de ces employés dans la RCN. Au Québec mais à l'extérieur de la RCN, l'emploi fédéral a diminué légèrement au cours de la même période, tandis qu'en Ontario, il a augmenté tant dans la RCN que dans le reste de la province.

La RCN comptait près de 112 200 employés travaillant pour le gouvernement fédéral en 2006, comparativement à près de 104 000 en 1995, soit une augmentation de 7,9 %. De plus, la proportion d'employés fédéraux travaillant dans les limites de la RCN a augmenté de 2,2 points de pourcentage passant de 27,2 % en 1995 à 29,5 % en 2006.

Au Québec, le nombre d'employés du gouvernement fédéral travaillant dans la RCN est passé de près de 21 500 en 1995 à près de 23 600 en 2006, soit une augmentation de 9,7 %. Par contre, avec presque 54 800 travailleurs en 2006, l'emploi fédéral dans le reste du Québec a diminué d'un peu plus de 600 employés, soit un taux de 1,1 %.

Il en va différemment en Ontario, où le nombre d'employés travaillant pour le gouvernement fédéral dans les limites de la RCN a augmenté de 7,4 %, par rapport à près de 82 500 en 1995. Le reste de l'Ontario a aussi connu une augmentation, quoique moins considérable, passant de presque 67 300 en 1995 à un peu plus de 69 500 en 2006, soit une augmentation de 3,3 %.

Tableau 9 Employés du gouvernement fédéral, région de la capitale nationale, Québec et Ontario, 1995 et 2006

	1995	2006	Variation
	nombre		pourcentage
Région de la capitale nationale (RCN)	103 942	112 161	7,9
RCN—Section du Québec (Gatineau)	21 490	23 568	9,7
RCN—Section de l'Ontario (Ottawa)	82 451	88 593	7,4
Québec sans la RCN	55 383	54 777	-1,1
Ontario sans la RCN	67 299	69 513	3,3

Note: Les données de mars 1995 ont été estimées au prorata des proportions étant donné que les données originales n'étaient pas disponibles pour Ottawa et Gatineau séparément pour cette année de référence pour certaines composantes.

Source : Statistique Canada, totalisations spéciales, Division des institutions publiques.